



Programme ‘Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne’:

Résultat 2

Rapport d’activité Août 2014 – Juin 2016

« Les communautés économiques régionales africaines ont des capacités opérationnelles de coordination, de planification et de conseil politique de PRC afin d’appuyer leurs États membres respectifs et les programmes régionaux et sous-régionaux »



Une initiative du Groupe des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique financée par l’Union Européenne

Mis en œuvre par :



GFDRR
Global Facility for Disaster Reduction and Recovery



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



GFDRR
Global Facility for Disaster Reduction and Recovery

Programme ACP-UE de Prévention des Risques liés aux Catastrophes Naturelles

Une initiative du Groupe des Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique, financée par l'Union européenne et gérée par GFDRR

© Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement

Banque mondiale – 1818 H Street, NW, Washington, DC, 20433, États-Unis

Tous droits réservés. Ce rapport a été produit pour le programme « Renforcement de la résilience aux aléas naturels dans les régions, les pays et les communautés d'Afrique subsaharienne », mis en œuvre dans le cadre du Programme Afrique Caraïbes et Pacifique – Union européenne de prévention des risques des catastrophes naturelles (ACP-UE NDRR), une initiative du Groupe des pays ACP, financée par l'Union européenne et gérée par la Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR) de la Banque mondiale. Bien que tous les efforts raisonnables aient été pris pour présenter des informations précises dans ce rapport, les constats, interprétations et conclusions exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues de l'ACP, de l'Union européenne ou de la Banque mondiale/GFDRR, ni ne garantissent l'exactitude des données. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur toute carte dans ce travail n'impliquent aucun jugement de la part de l'ACP, de l'Union européenne ou de la Banque mondiale/GFDRR quant au statut juridique de tout territoire ou l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

Le texte dans cette publication peut être reproduit en tout ou en partie et sous quelque forme à des fins éducatives ou à but non lucratif, sans permission spéciale et que l'indication de la source soit faite. Le Secrétariat de la GFDRR serait heureux de recevoir une copie de toute publication qui utilise ce rapport comme source. Des copies peuvent être envoyées au Secrétariat de la GFDRR à l'adresse sur la couverture arrière. Aucune utilisation de cette publication ne peut être prévue pour la revente ou à d'autres fins commerciales sans autorisation écrite préalable du Secrétariat de la GFDRR. Toutes les images restent la propriété exclusive de la source et ne peuvent servir à aucun but sans la permission écrite de la source.

Notes : Les contributions financières et les dépenses déclarées sont consignées jusqu'au 30 juin 2016 ; tous les montants sont en dollars américains (\$), sauf indication contraire.

Conception : Miki Fernández/ULTRAdesigns, Inc.



Programme ‘Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne’:

Résultat 2

Rapport d’activité Août 2014 – Juin 2016

Ce rapport résume les activités et les réalisations relevant du Résultat 2 du Programme de **Renforcement des capacités de résilience aux aléas naturels dans les régions, les pays et les communautés d’Afrique subsaharienne** : Les communautés économiques régionales africaines ont des capacités opérationnelles de coordination, de planification et de conseil politique de PRC afin d’appuyer leurs États membres respectifs et les programmes régionaux et sous-régionaux pour la période d’août 2014 à juin 2016.

Sigles et abréviations

ACP	Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AGRHYMET	Agrométéorologie, hydrologie, météorologie (Centre régional)
AMCC	Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique
BAfD	Banque africaine de développement
CEDAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
CDEMA	Caribbean Disaster Emergency Management Agency (Agence de gestion des urgences et catastrophes des Caraïbes)
CE	Commission européenne
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CER	Communautés économiques régionales
CILSS	Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CUA	Commission de l'Union africaine
DIPEM	Department of Physical, Economic and Monetary Integration (Département de l'intégration physique, économique et monétaire)
EUMETSAT	European Organization for the Exploitation of Meteorological Satellites (Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques)
FED	Fonds européen de développement
GFDRR	Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement)
GTA	Groupe de travail Afrique
GRC	Gestion des risques de catastrophes
HFA	Hyogo Framework for Action (Cadre d'action de Hyogo)
IDA	International Development Association (Association internationale de développement)
IGAD	Inter-Governmental Authority on Development (Autorité intergouvernementale pour le développement)
NDRR	Natural Disaster Risk Reduction (Prévention des risques liés aux catastrophes naturelles) (Programme ACP-UE NDRR)
PdA	Programme d'action
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRC	Prévention des risques de catastrophes
SADC	Southern African Development Community (Communauté de développement d'Afrique australe)
SFDRR	Sendai Framework for Disaster Risk Reduction (Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes)
SPC	Secrétariat de la communauté du Pacifique
SRPRGC	Stratégie régionale d'Afrique centrale pour la prévention des risques, la gestion des catastrophes et l'adaptation au changement climatique
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNISDR	United Nations Office for Disaster Risk Reduction (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes)

Table des matières

1. Introduction 5
2. À propos du programme Résultat 2 7
3. Faits saillants p10
4. Vue d'ensemble des activités :
 - 4.1 Activités à l'échelle du programme et coordination avec les autres Résultats 12
 - 4.2 Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) 15
 - 4.3 Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) 18
 - 4.4 Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) 20
 - 4.5 Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) 22
5. Gouvernance p23
6. Annexe p24



Village de Pomerini, Tanzanie –
Un groupe non-identifié récupère
des briques d'argile rouge encore
utilisables d'une maison effondrée
dans le village.
Source : © Francovolpato |
Dreamstime.com

1. Introduction

Les effets de la pression démographique, l'urbanisation sauvage, la perte de biodiversité, la dégradation des terres et des écosystèmes, le changement climatique et les tendances complexes de la mondialisation économique sont autant de facteurs qui pourraient expliquer en partie l'augmentation et l'intensité des catastrophes qui s'abattent dans le monde entier.

Les pays à faible revenu souffrent cependant de façon disproportionnée des aléas naturels et sont ceux qui profitent le moins de la création de richesse provenant de la mondialisation économique. En Afrique en particulier, différentes sortes de vulnérabilités ont le potentiel de transformer des aléas mineurs en des catastrophes majeures. Depuis 1970, plus de 2000 catastrophes ont frappé l'Afrique, dont un peu moins de la moitié ces dix dernières années.¹ Les inondations et les sécheresses constituent les catastrophes les plus courantes en Afrique, mais d'autres aléas s'y ajoutent : cyclones, tremblements de terre, glissements de terrain, éruptions volcaniques et épidémies. Tous ont des conséquences graves en matière d'approvisionnement durable de l'eau, de santé, de sécurité alimentaire, de productivité agricole, de moyens de subsistance et de gestion des risques financiers. Ils perturbent le fonctionnement normal des États, des économies et des efforts de développement en général, qui voient sérieusement compromises leurs chances d'atteindre les objectifs de développement durable.

Sous l'égide de la Commission de l'Union africaine (CUA), les États et communautés économiques régionales (CER) d'Afrique ont adopté le *Programme d'action élargi pour la mise en œuvre de la stratégie régionale africaine sur la prévention des risques de catastrophe* (le Programme d'action - PdA), en conformité avec le Cadre d'action de Hyogo (HFA). Le PdA définit les domaines d'intervention stratégiques, propose des orientations politiques au niveau régional, et énonce les activités clés, les résultats attendus, les indicateurs mesurables et les mécanismes de coordination et de soutien. La CUA et les CER assurent la coordination de ce cadre, par le biais du Groupe de travail Afrique (GTA) sur la PRC.² De surcroît, quatre de ces CER ont mis en place des politiques et/ou stratégies de prévention des risques de catastrophes (PRC) reposant à la fois sur les priorités d'action du HFA et sur celles du PdA. Il s'agit de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Les CER jouent un rôle double dans le soutien de la gestion des risques de catastrophes et celui de la gestion des risques climatiques. Plusieurs d'entre elles abritent les instances et les capacités sous-régionales nécessaires à des activités d'alerte précoce, d'interventions d'urgence et de partage de données. Elles servent également d'entités de coordination pour les efforts individuels des États membres en matière de gestion des risques de catastrophes et des risques climatiques, ce qui permet d'en réaliser l'intégration régionale et de dégager des économies d'échelle.

¹ « Striving Toward Disaster Resilient Development in Sub-Saharan Africa – Strategic Framework 2016-2020 », Banque mondiale

² Lors de son Sommet de janvier 2011, le Conseil exécutif de l'UA a adopté la décision sur le rapport de la deuxième Conférence ministérielle africaine sur la PRC, tenue le 16 avril 2010 (EX.CL/Dec.607 (XVIII)). Celle-ci comprenait la reconstitution du GTA sur la PRC.



Iles de Mahé, Seychelles – Travaux contre l'ensablement et l'érosion côtière. *Source* : GFDRR, 2014

Malgré cet engagement à tous les niveaux, pour beaucoup d'États africains, la prévention, l'atténuation et la préparation aux aléas naturels continuent d'être d'une question émergente dans leur agenda politique national. En raison des effets d'entraînement que les catastrophes peuvent avoir sur des pays et des sous-régions entiers, l'adoption d'une approche entièrement intégrée, portant sur l'ensemble des secteurs s'impose, pour veiller à ce que les gains de développement en Afrique s'appuient sur des informations exactes concernant les risques et sur des systèmes améliorés d'aide à la décision. Il est impératif que l'aide au développement procure les plus grands bénéfices directs possibles en termes de coûts et de prévention, mais il faut aussi que la gestion des catastrophes permette d'améliorer la compétitivité et de renforcer la résilience face au nombre croissant de risques et de chocs mondiaux, surtout en période de crise économique. Par conséquent, le Programme de **Renforcement de la résilience aux aléas naturels dans les régions, les pays et les communautés d'Afrique subsaharienne** propose d'établir un cycle complet de mesures de la gestion des risques de catastrophe (GRC) et de renforcement des capacités par l'identification et l'évaluation des risques, la réduction des risques et la préparation à ceux-ci, le financement des risques ainsi que le relèvement et la reconstruction résilients. L'objectif visé est de poser des bases analytiques et d'accélérer la mise en œuvre effective d'un cadre de PRC complet pour le continent africain.

2. À propos du programme Résultat 2

Renforcement de la coordination régionale de la PRC en Afrique

L'Union européenne (UE) et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ont établi le programme de coopération intra-ACP de **Renforcement de la résilience aux aléas naturels dans les régions, les pays et les communautés d'Afrique subsaharienne** (ou **Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne** dans sa forme abrégée)³, financé dans le cadre du 10^e Fonds européen de développement (FED) dont l'objectif global est **le renforcement de la résilience des régions, des pays et des communautés d'Afrique subsaharienne aux impacts de catastrophes naturelles**. Il s'agit notamment des impacts potentiels du changement climatique pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement durable.

Pour atteindre cet objectif, cinq Résultats ont été retenus pour une mise en œuvre par plusieurs organisations partenaires, notamment la Banque africaine de développement (BAfD), la Commission de l'Union africaine (CUA), le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) et la Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR) de la Banque mondiale. Il s'agit des résultats suivants :

R1 : Programme d'action élargi pour la mise en œuvre de la stratégie régionale africaine sur la prévention des risques de catastrophes. Mis en œuvre par la CUA et l'UNISDR.

R2 : Les communautés économiques régionales africaines ont des capacités opérationnelles de coordination, de planification et de conseil politique de la PRC afin d'appuyer leurs États membres respectifs et les programmes régionaux et sous-régionaux. Mis en œuvre par la GFDRR.

R3 : Les capacités de base des centres climatiques régionaux et nationaux sont améliorées afin de répondre aux besoins d'une utilisation efficace des services météorologiques et climatologiques des agences de prévention des risques de catastrophes et des secteurs socio-économiques et de cibler les communautés et les systèmes d'alerte précoce en temps réel. Mis en œuvre par la BAfD.

R4 : Les pays africains ont amélioré leurs connaissances en matière de risques à travers la compilation de données historiques relatives aux catastrophes afin de renseigner l'évaluation et la modélisation des risques futurs. Mis en œuvre par l'UNISDR.

R5 : Des stratégies de financement multirisques sont développées aux niveaux régional, national et local afin d'aider les pays africains dans des prises de décisions éclairées et d'atténuer les impacts socio-économiques, budgétaires et financiers des catastrophes. Mis en œuvre par la GFDRR.

La GFDRR est responsable de la mise en œuvre de R2 et R5. Ce rapport examine spécifiquement les réalisations dans le cadre du programme R2.

³ De plus amples informations sur le programme sont disponibles sur le site www.preventionweb.net/resilient-africa.

Résultat 2

Le Résultat 2, baptisé aussi plus simplement « R2 », est l'un des deux résultats gérés par la Banque mondiale/GFDRR (le deuxième étant le Résultat 5). **L'objectif spécifique** du Résultat 2 est de **renforcer et d'accélérer la mise en œuvre efficace d'un cadre africain complet de prévention des risques de catastrophes et de gestion des risques au niveau régional**. Il s'agit pour cela de :

1. renforcer les capacités de coordination des CER,
2. et de les soutenir dans le développement de capacités en matière de planification et de conseil politique afin de leur permettre d'appuyer leurs États membres et les programmes régionaux et sous-régionaux de GRC.

Cet objectif est atteint en apportant un soutien ciblé aux CER africaines pour renforcer leurs capacités afin d'améliorer la coordination, la planification, le conseil politique et la diffusion des connaissances dans le but de faire progresser le programme régional de GRC et de mieux soutenir leurs États membres respectifs à prendre des décisions éclairées en matière de renforcement de leur résilience aux catastrophes.

Les activités engagées au titre du R2 respectent et soutiennent l'approche stratégique formulée dans le Programme d'action de la CUA, les stratégies de PRC des CER et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (SFDRR) 2015-2030⁴. Elles sont mises en œuvre par le biais d'une contribution supplémentaire au *Programme ACP-UE de prévention des risques liés aux catastrophes naturelles*⁵ en cours, une initiative du Groupe des pays ACP lancée en 2011, également financée par l'UE et gérée par la GFDRR. Cette contribution supplémentaire vise les quatre principales CER et leurs partenaires clés, notamment des universités et des centres de recherche, des autorités de bassins fluviaux ou des organisations techniques d'Afrique. Les quatre CER participantes sont les suivantes :

- La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), située à Libreville au Gabon (<http://www.ceeac-eccas.org>),
- La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), située à Abuja au Nigeria (<http://www.ecowas.int>),
- L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), située à Djibouti au Djibouti (<http://www.igad.int>) et
- La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), située à Gaborone au Botswana (www.sadc.int).

C'est au travers d'une participation régionale complète que les CER participantes, les États africains, les décideurs et les communautés de pratique seront en mesure de tirer parti de l'expertise, des connaissances techniques et des bonnes pratiques opérationnelles qu'apportent des parties prenantes d'horizons variés. Le programme R2 vise également à fournir une plateforme de plaidoyer, à améliorer la coopération et le travail en réseau entre des établissements techniques mondiaux, régionaux et nationaux, à tirer parti de l'assistance apportée par les parties prenantes supplémentaires et, au bout du compte, profiter aux plans de développement nationaux et à améliorer les capacités régionales dans le domaine des évaluations des besoins post-catastrophe et de cadres de relèvement.

⁴ Et son prédécesseur au moment de son lancement, le Cadre d'action de Hyogo (HFA) 2005-2015.

⁵ www.drrinacp.org

Résultats attendus :

Il est attendu que les capacités opérationnelles des CER soient renforcées dans les domaines des connaissances, de la planification, de la politique et de la coordination. Les résultats attendus sont les suivants :

- R2-1 : Opérationnalisation des stratégies de PRC des CER conformément à leur plan d'action respectif, en s'appuyant sur les réalisations d'initiatives de GRC précédentes.
- R2-2 : Amélioration des connaissances et de la compréhension de la GRC au niveau régional, en mettant un accent particulier au renforcement des capacités nationales de prise de décisions.
- R2-3 : Amélioration de la coopération et du travail en réseau entre les CER et les établissements de recherche et centres techniques mondiaux, régionaux et nationaux, en vue de renforcer et d'intégrer la GRC dans le développement durable.
- R2-4 : Apport de conseils et d'assistance technique aux États membres, pour élaborer des politiques et des stratégies de GRC ainsi que des programmes de prévention des risques sur le plan national.
- R2-5 : Amélioration des capacités régionales, en vue de soutenir les évaluations des besoins post-catastrophe et la planification du relèvement/de la reconstruction.

Objectifs du Programme R2

Le suivi et l'évaluation des activités du programme R2 sont assurés par rapport aux objectifs suivants :

- Opérationnalisation par les quatre CER africaines de leurs stratégies de PRC conformément à leur plan d'action respectif, en s'appuyant sur les réalisations d'initiatives de GRC précédentes.
- Renforcement des capacités des quatre CER africaines pour conseiller leurs États membres et leur prodiguer une assistance technique en vue d'élaborer des politiques et des stratégies de GRC et des programmes de prévention des risques sur le plan national.
- Renforcement ou amélioration des capacités des quatre CER à soutenir leurs États membres à entreprendre des évaluations des besoins post-catastrophe et à planifier leur relèvement.
- Organisation d'au moins huit ateliers de formation sous-régionaux sous la direction de la CER concernée.

3 – Faits saillants

Voici quelques réalisations des CER grâce au soutien du programme R2 :

La **CEEAC** a organisé un forum de haut niveau avec la création du **Réseau parlementaire pour la résilience aux catastrophes en Afrique centrale** en octobre 2015 à Kinshasa, RD Congo. Dans la foulée, la deuxième **Conférence ministérielle d'Afrique centrale pour la GRC**, qui s'est tenue à Kinshasa elle aussi, a établi et publié La déclaration de Kinshasa sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique centrale, validant ainsi le **Plan d'action révisé pour la stratégie régionale de PRC/Adaptation au changement climatique (ACC) de l'Afrique centrale actualisée en intégrant le Cadre de Sendai pour la PRC 2015-2030 (SFDRR)**. Ceci faisant de la CEEAC la première CER à aligner son plan d'action sur le SFDRR. Pour finir, la CEEAC a **créé une nouvelle unité de PRC** au sein de la Direction de l'intégration physique, économique et monétaire en avril 2016.

La **CEDEAO** a consulté en novembre 2015 ses **États membres et ses parties prenantes régionales à Lomé, au Togo, au sujet du Plan d'action de PRC de la CEDEAO 2015-2030** en vue de l'aligner sur le SFDRR. Des parties prenantes régionales, et notamment des organisations des bassins fluviaux, et les États membres ont discuté de la nécessité de doter la région d'Afrique de l'Ouest d'une **stratégie régionale de gestion des inondations** ainsi que des impacts transfrontaliers des inondations. Par ailleurs, l'**accord de subvention pour la subvention mise en œuvre par la CEDEAO a été finalisé** en juin 2016, ce qui a permis à la CEDEAO de recruter une équipe de chargés de programme se concentrant sur (i) les politiques régionales de PRC, (ii) les stratégies régionales de gestion des inondations et (iii) la coordination de la mise en œuvre du programme.

L'**IGAD** a signé un accord de subvention avec la Banque mondiale lançant le **Projet IGAD R2 - Renforcement de la résilience aux catastrophes par la gestion des risques et l'adaptation au changement climatique** le 18 novembre 2015 à Addis-Abeba en Éthiopie, pendant le forum *Comprendre les risques et finances en Afrique*, organisé dans le cadre de l'Initiative de financement des risques de catastrophes de l'Afrique (Résultat 5, géré par la Banque mondiale/GFDRR).

La **SADC** a établi **un programme de travail complet pour 2016 et 2017** qui s'attache à soutenir le réseau parlementaire GRC régional, à appuyer la coordination de la réponse au phénomène El Niño en Afrique australe et à établir un programme régional favorisant la planification du relèvement.

En juin 2016, le programme R2 a **dispensé une formation ou invité à une conférence 187 personnes au total**, dont 27 femmes et 33 représentants d'ONG.

4 – Vue d’ensemble des activités

Les activités du programme R2 sont élaborées au titre des piliers suivants :



Renforcement des capacités

Renforcement des capacités pour informer l’identification et l’évaluation des risques



Renforcement de la diffusion des contributions des parties prenantes régionales en appui d’un système national d’alerte précoce adoptant une approche multi-aléas

Soutien aux capacités de coordination des interventions post-catastrophe et de la planification du relèvement parmi les CER



Renforcement de la base de connaissances sur la gestion des risques de catastrophes

4.1 Activités à l'échelle du programme et coordination avec les autres résultats

Les activités du R2 à l'échelle du programme contribuent à renforcer la coordination régulière entre les partenaires de développement et plus particulièrement avec les quatre autres Résultats du programme global « Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne ».

Des actions de coordination ont régulièrement eu lieu au siège et au plan national/régional avec la Commission européenne, des délégations de l'UE et le Secrétariat ACP. Par ailleurs, R2 a soutenu la participation de représentants des CER à des événements tels que la 3e Conférence mondiale sur la PRC à Sendai en mars 2015 et aux réunions du groupe de travail Afrique sur la prévention des risques de catastrophes (GTA-PRC), qui se sont tenues en juillet 2015 à Yaoundé au Cameroun, et en février 2016 à Addis-Abeba en Éthiopie.

Une attention particulière a été accordée à la coordination entre les différents Résultats du Programme Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne lors des réunions de son Comité de pilotage ayant eu lieu en février 2016 à Addis-Abeba, ainsi qu'à la coordination proactive entre la GFDRR et les partenaires d'exécution du Résultat 1 (CUA et UNISDR), du Résultat 3 (BAfD), et du Résultat 4 (UNISDR). Les échanges et le partage d'expériences ont été solides tout au long des phases de démarrage du processus de mise en œuvre de chaque Résultat.

Voici plusieurs des activités à l'échelle du programme qui se sont déroulées au cours de la période visée par le rapport :

Une **réunion de coordination de trois jours**, organisée à Bruxelles en Belgique du 23 au 26 septembre 2014, fut destinée à démarrer l'élaboration du plan de travail des CER concernées, à échanger des informations sur les toutes dernières avancées en matière de GRC au niveau sous-régional et à engager des consultations sur les activités préparatoires s'y rapportant. Les objectifs de l'atelier étaient les suivants : (i) faire progresser conjointement les programmes de travail des CER portant sur le Résultat 2 ; (ii) discuter des modalités de

Visite au Centre de coordination d'urgence ECHO de la Commission européenne. *Source : GFDRR, septembre 2015.*



mise en œuvre et (iii) explorer les possibilités de synergies et de coordination efficace entre les parties prenantes chargées de l'exécution des autres Résultats du programme, et d'autres programmes de prévention des risques de catastrophes ACP-UE axés sur l'Afrique subsaharienne. L'atelier a réuni des délégués de la CEEAC, de la CEDEAO, de l'IGAD et de la SADC, de la Commission européenne, et du Secrétariat ACP. Le deuxième jour, les représentants de la Délégation de l'UE auprès de l'Union africaine, de la CUA, de l'UNISDR-Afrique et EUMETSAT (l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques) se sont joints aux discussions posant les fondements d'une étroite collaboration entre les partenaires et les parties prenantes chargés de l'exécution des autres Résultats du programme. L'atelier a permis de surcroît aux CER de mieux comprendre le programme principal de l'UE relatif à l'ACC (l'Alliance mondiale contre le changement climatique, l'AMCC) et de découvrir le Centre de coordination des interventions d'urgence de l'UE.

Une **rencontre intra-ACP d'échanges des connaissances sur la PRC** a été organisée avec des délégués de la CDEMA,⁶ du SPC,⁷ de la CEEAC, de la CEDEAO, de l'IGAD et de la SADC au sujet de leurs initiatives régionales en matière de PRC, en marge de la 3e Conférence mondiale sur la PRC qui s'est déroulée à Sendai, au Japon, en mars 2015. Profitant de leur présence au Japon, une réunion dédiée aux CER africaines a eu lieu à Tokyo pour faire le point sur les quatre plans de travail et fournir des informations sur les exigences en matière de visibilité et de communication au titre du R2.



Réunion des points focaux PRC des pays ACP en marge de la 3e WCDRR à Sendai, au Japon, en mars 2015. *Source* : GFDRR



Réunion des CER africaines à Tokyo pour échanger sur les plans de travail, en mars 2015. *Source* : GFDRR

Le **lancement officiel** du programme Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne a eu lieu en marge de la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement **à Addis-Abeba le 14 juillet 2015**. Le Comité de coordination technique des partenaires d'exécution a tenu sa première réunion à Yaoundé, au Cameroun, le 20 juillet, à la veille de la **7^e session du GTA sur la PRC dirigée par la CUA** et accueillie du 21 au 23 juillet par le ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation du Gouvernement Camerounais, avec l'appui de la CEEAC et de l'UNISDR. Ces rencontres ont été l'occasion de renforcer la coordination entre les partenaires du programme, l'UE et d'autres parties prenantes concernées par la PRC en Afrique.

⁶ Agence de gestion des urgences et catastrophes des Caraïbes

⁷ Secrétariat de la Communauté du Pacifique

En marge de la **Conférence Comprendre les risques et leur financement en Afrique** à Addis-Abeba (17-20 novembre 2015) organisée au titre du Résultat 5, deux réunions ont eu lieu avec les quatre CER : (i) la cérémonie de signature de l'**accord de subvention de l'IGAD** dans le cadre du projet R2 par le Secrétaire exécutif de l'IGAD, le Directeur principal de la Banque mondiale et en présence de la délégation de l'UE auprès de l'Union africaine (voir Annexe 1) ; (ii) une **réunion des CER africaines** pour faire le point sur leur avancement respectif dans le cadre du projet et permettre à la GFDRR de présenter un outil de partage des connaissances hébergé sur la plateforme de l'UE de capacités pour le développement (CAP4DEV). Le lancement de la plateforme d'**échange de connaissances régionales de PRC ACP-UE** a été officiellement annoncé en juin 2016 et celle-ci est à présent opérationnelle. Elle comporte un site web et un forum de discussion adapté aux six organisations sous régionales des pays ACP, comprenant l'ensemble des CER africaines ainsi que la CDEMA (région des Caraïbes) et le SPC (région du Pacifique).

La première réunion du Comité de pilotage du programme Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne a eu lieu à Addis-Abeba le 18 février 2016 pour faire le point sur l'avancement des activités au titre des différents Résultats, définir les mécanismes d'établissement de rapports à adopter (y compris de suivi et d'évaluation), faciliter la coordination, la cohérence et l'uniformité des plans de travail et approuver la stratégie de visibilité et de communication du programme. Elle a été suivie par la **8^e Session du GTA sur la PRC** les 16-17 février 2016 à laquelle ont participé les CER, la CUA ainsi que divers États et partenaires. Les partenaires du Programme R2, également membres du GTA, ont présenté le Programme R2 (y compris le plan de travail 2016) et ont avisé les partenaires des activités prévues, ce qui a contribué à renforcer la coordination.

Participants à la réunion du Groupe de travail Afrique en février 2016 à Addis-Abeba, en Éthiopie. *Source* : UNISDR





4.2 CEEAC – Communauté économique des États de l’Afrique centrale

www.ceeac-eccas.org

Contexte

La Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC), située à Libreville au Gabon, a pour mandat de promouvoir la coopération et l’intégration régionales de 11 États membres d’Afrique centrale,⁸ couvrant une population de près de 174 millions d’habitants. Elle a également pour mission de diriger le dialogue politique général sur la prévention des risques de catastrophes et le changement climatique dans ces pays. Néanmoins, en raison des différents conflits qui sévissent dans la région ces dernières années, la CEEAC a surtout axé ses efforts autour de la collaboration régionale pour la paix et la stabilité dans la région, restant une difficulté majeure.

À la CEEAC, l’unité GRC et ACC est incorporée dans le département de l’intégration physique, économique et monétaire (DIPEM). La prévention des risques de catastrophes est l’un des douze axes d’orientation stratégiques de la politique générale de la CEEAC en matière d’environnement et de la gestion des ressources naturelles. Des réalisations importantes en matière de GRC ont été accomplies en matière de politique ou sur les cadres stratégiques : une politique générale a été adoptée en 2007 portant sur trois priorités stratégiques : (i) l’évaluation et l’alerte rapide pour la gestion des catastrophes naturelles ou provoquées ; (ii) la lutte contre le changement climatique ; et (iii) la lutte contre la dégradation des sols, la sécheresse et la désertification ; une stratégie régionale intitulée *SPRGC : Stratégie régionale d’Afrique centrale pour la prévention des risques, la gestion des catastrophes et l’adaptation au changement climatique* adoptée en juin 2012 par les ministres chargés de la PRC, et un cadre d’action pour la mise en œuvre de la stratégie régionale de la PRC.

Mise à jour sur les activités

La mise en œuvre du programme R2 de la CEEAC est axée autour de **trois composantes clés** : (i) le renforcement des connaissances régionales sur les aléas, les vulnérabilités et les risques par la cartographie des risques transfrontaliers ; (ii) le renforcement des capacités régionales et nationales en matière de PRC et d’ACC ; et (iii) le renforcement du dialogue politique et de la législation sur la PRC et l’ACC. Une quatrième composante renforce les capacités techniques et administratives globales de la CEEAC et facilite la mise en œuvre du programme.

⁸ Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

Le soutien apporté à la CEEAC s'est présenté tout d'abord sous la forme d'un projet d'assistance technique⁹, destiné à effectuer l'examen analytique complet des politiques et du dispositif institutionnel régissant les aléas, les vulnérabilités et les risques qui sont présents sur le plan national dans ses États membres, et à mieux comprendre le cadre institutionnel qui sous-tend les mécanismes nationaux d'alerte précoce. Une **base de données régionale a été créée**, réunissant des informations pour huit des onze États membres provenant des consultations nationales et régionales qui ont été réalisées au Cameroun, au Tchad, en République démocratique du Congo et au Gabon. Son développement va se poursuivre au cours des mois à venir afin de l'améliorer et d'y ajouter notamment la saisie des données de trois pays manquants : celles de l'Angola, de la Guinée équatoriale et du Rwanda.

Le **Programme R2 de la CEEAC** met l'accent sur le renforcement des capacités nationales autour des concepts clés que sont la prévention des risques de catastrophes et les politiques liées à l'identification des risques, la préparation et les interventions en cas de catastrophe, et à la promotion de mécanismes nationaux de coordination. Le projet facilite un dialogue politique de haut niveau sur la prévention des risques de catastrophes en Afrique centrale avec des parlementaires et des décideurs.

Les sections suivantes en font ressortir les faits saillants, les principales manifestations ayant eu lieu à Kinshasa, en RDC.

Un **atelier national** a eu lieu en août 2015, en vue d'instaurer un mécanisme de coordination sur la PRC/ACC, de revoir la politique actuelle et de faire le bilan des compétences existantes. L'atelier a également été l'occasion de présenter le nouveau cadre de Sendai pour la PRC de 2015-2030 et la feuille de route pour la révision du Programme d'action en vue de la mise en œuvre de la stratégie régionale Afrique pour la PRC (décidé au cours de la 7e session du groupe de travail Afrique

sur la PRC à Yaoundé au mois de juillet 2015). La délégation de l'UE en RDC a été invitée à participer à l'atelier qui a réuni 50 participants issus de ministères sectoriels, de la société civile et du secteur privé. Le but ultime dans un avenir proche est de doter la **RDC d'une plateforme nationale opérationnelle portant sur la PRC/ACC.**

Le **Réseau parlementaire pour la résilience aux catastrophes en Afrique centrale (REPARC)** a été lancé en octobre 2015, avec les représentants de six assemblées nationales (Burundi, Tchad, Gabon, Guinée équatoriale, République démocratique du Congo et République centrafricaine). Les statuts et le règlement de procédure du réseau ont été adoptés, le premier projet de directives parlementaires sur la résilience a été rédigé et la feuille de route biennale a été adoptée.

Suite à ces activités, la **Quatrième plateforme régionale d'Afrique centrale sur la GRC** a eu lieu et a rassemblé une soixantaine de participants issus de neuf membres États membres, d'ONG et de partenaires de développement. Les participants à la plateforme ont validé le Plan d'action pour la stratégie régionale Afrique centrale sur la PRC/AAC mise à jour en tenant compte des objectifs et des priorités en matière de PRC énoncés dans le Cadre de Sendai.



Atelier sur la PRC/ACC à Kinshasa, RDC, en août 2015. Source : Banque mondiale

⁹ Le projet Élaboration de mesures de prévention des risques, de préparation aux catastrophes et d'intervention en Afrique centrale, financé par le Programme ACP-UE de prévention des risques liés aux catastrophes naturelles géré par la GFDRR.



Première réunion du Réseau parlementaire pour la résilience aux catastrophes en Afrique centrale. Source : Banque mondiale, octobre 2015

En octobre 2015, la Deuxième Conférence ministérielle Afrique centrale pour la GRC a approuvé le **Plan d'action régional mis à jour de la CEEAC sur la PRC et l'ACC** ; y ont participé six ministres et des représentants du Burundi, du Cameroun, du Congo, de la RDC, du Gabon et de Sao Tomé-et-Principe. Cette conférence a préparé et publié la *Déclaration de Kinshasa sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique centrale* (voir annexe) et a posé les fondements à la création du REPARC. En plus de cet événement de haut niveau à Kinshasa, le projet a soutenu la traduction, la publication et la diffusion de la stratégie

régionale révisée sur la PRC/ACC.

Le dialogue politique de haut niveau de la CEEAC s'est poursuivi avec la participation de l'unité PRC/ACC de la CEEAC à divers événements internationaux, tels que la Conférence des parties (COP21) de la CCNUCC à Paris en décembre 2015.

Un séminaire de trois jours en mars 2016 a été organisé avec le soutien de la Banque mondiale à Pointe Denis, au Gabon, pour réunir des experts de la CEEAC en vue de bâtir le **cadre logique** du Programme R2 de la CEEAC et débattre d'une vision commune en vue de sa mise en œuvre. Les discussions qui ont eu lieu au cours de ce séminaire ont facilité la révision des statuts de l'**unité de PRC/AAC de la CEEAC** qui a ensuite été formellement établie en tant qu'**unité distincte** relevant du Département de l'intégration physique, économique et monétaire en avril 2016.

L'unité de PRC/ACC de la CEEAC nouvellement créée a participé à l'atelier intitulé Initiative pour la résilience des petits États insulaires (SISRI) ainsi qu'au *Forum Comprendre les risques 2016* « Renforcer les preuves à l'action » à Venise, en Italie, du 16 au 20 mai 2016. Grâce à cela, l'unité a pu développer ses connaissances sur les différentes facettes de la GRC, notamment : les technologies de la résilience, les phénomènes el Niño et la Niña, le changement climatique et la prise de décision, l'analyse des risques à l'appui de l'action multilatérale, les modèles de risques pour la prédiction de l'impact des catastrophes, un échange et un partage des leçons apprises avec les participants d'autres régions.



4.3 CEDEAO – Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest

www.ecowas.int

Contexte

La Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), située à Abuja au Nigeria, a pour mandat de promouvoir la coopération et l’intégration régionales de 15 États membres d’Afrique de l’Ouest¹⁰, couvrant une population de près de 320 millions d’habitants. Elle dispose également du mandat et du pouvoir de mobilisation des ressources pour diriger le dialogue politique général sur la PRC et les affaires humanitaires dans ces pays. À la CEDEAO, le programme de PRC relève de la Direction des affaires humanitaires et sociales, sous la direction générale du Commissaire aux affaires sociales et au genre.

En 2007, les chefs d’État de la CEDEAO ont adopté la politique régionale pour la PRC et son plan d’action couvrant les années 2010-15. La CEDEAO a depuis intensifié ses efforts portant sur le renforcement des connaissances concernant l’identification des risques, sur le partage de données et d’informations entre États membres, sur la fourniture d’orientations aux plateformes nationales. Elle a également établi un mécanisme de secours humanitaires d’urgence qui a été utilisé en 2009 et 2010.

Mise à jour sur les activités

Le **Programme R2 de la CEDEAO** est axé autour de quatre composantes : (i) Le renforcement des politiques et des institutions de GRC aux niveaux national et régional ; (ii) le renforcement des capacités régionales de gestion des inondations ; (iii) l’amélioration de la planification régionale de relèvement post catastrophe ; et (iv) le renforcement et la coordination des capacités.

La première année a vu la mise en œuvre de plusieurs activités par la Banque mondiale pour le compte de la CEDEAO, comme indiqué ci-dessous.

La CEDEAO a reçu du soutien pour examiner le Plan d’action de PRC pour 2009-14 et pour formuler le nouveau Plan d’action de PRC pour 2015-30 tenant compte du Cadre de Sendai pour la PRC pour 2015-30. Un **atelier de consultation régionale** a eu lieu à Lomé, au Togo, en novembre 2015, qui a réuni 55 parties prenantes de la région, y compris des représentants d’organisations spécialisées dans l’hydrologie, la météorologie, la GRC, des universités, des centres techniques régionaux, des organisations de bassins fluviaux et des partenaires de développement. L’objectif était d’**examiner le plan d’action de PRC** et d’engager de larges consultations avec les États membres sur les objectifs du Programme R2 de la CEDEAO. Avec le soutien de l’équipe d’experts sur le genre de la CEDEAO, le Plan d’action de PRC a été envisagé pour faire en sorte que ses actions et ses indicateurs principaux tiennent compte de la notion du genre et reflètent les priorités de la politique du genre de la CEDEAO. Le Plan d’action de PRC pour 2015-30 de la CEDEAO est actuellement en cours de finalisation et devrait être officiellement adopté en octobre 2016.

¹⁰ Bénin, Burkina, Cap-Vert, Côte d’Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

La CEDEAO élabore actuellement **une stratégie régionale et un plan d'action dédié à la gestion des inondations en Afrique de l'Ouest**. Dans le cadre de ces efforts, un **document d'information sur les impacts transfrontaliers des inondations en Afrique de l'Ouest** a été mis à jour et établira les bases analytiques à cette stratégie régionale de gestion des inondations. Un **atelier de consultation régionale** sur les priorités de la stratégie s'est tenu dans la foulée en novembre 2015 à Lomé, au Togo, réunissant notamment des organisations de bassins fluviaux et le centre régional des ressources en eau de la CEDEAO en vue de poser les principaux fondements de cette stratégie. Au cours de l'atelier de Lomé et d'une visite de spécialistes techniques de la CEDEAO à Bruxelles, en Belgique (avril 2016), les équipes de la CEDEAO et de la Banque mondiale ont discuté avec la Commission européenne des défis du maintien et de la mise en œuvre de la directive Inondation européenne, y compris des éventuels enseignements qui peuvent en être tirés pour la CEDEAO. Un comité technique, composé de scientifiques du CILSS/d'AGRHYMET, de l'université de Lomé et de la CEDEAO, se charge de piloter le processus.



Consultation régionale sur le Plan d'action de PRC de la CEDEAO pour 2015-2030 ; Photos montrées lors d'une présentation au journal télévisé à la télévision togolaise

En mars 2016, le PNUD et la GFDRR ont organisé à Abuja, au Nigeria, **un stage de formation régional à la réalisation d'évaluations des besoins post-catastrophe et à la planification du relèvement** destiné à des délégués des États membres de la CEDEAO. Ce stage de formation était la première activité d'une série d'événements visant à **renforcer les capacités régionales pour la planification du relèvement** et à établir sur le plan régional un manuel de formation, du matériel pédagogique et une liste d'experts en relèvement. Sont prévus au second semestre 2016 une formation régionale de suivi et le lancement de la note d'orientation régionale sur la planification du relèvement.

En juin 2016, l'accord de subvention conclu entre la CEDEAO et la Banque mondiale a été préparé pour permettre l'exécution directe des activités par la CEDEAO. Celle-ci vient renforcer considérablement les capacités techniques et administratives de son unité de PRC. Les activités portent sur l'examen des capacités de gestion des achats et de gestion financière, l'établissement d'un cadre de surveillance et la formulation des termes de référence pour les consultants du programme destinés à être impliqués dans la mise en œuvre du projet.

La CEDEAO a en outre lancé une procédure de recrutement pour plusieurs postes, notamment des spécialistes de la gestion des inondations et de la politique de PRC, et elle est en train de mettre sur pied l'unité de coordination du Programme R2.



4.4 IGAD – Autorité intergouvernementale pour le développement (Afrique de l'Est)

www.igad.int

Contexte

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), située à Djibouti, en République de Djibouti, a pour mandat de promouvoir la coopération, le développement et le contrôle des sécheresses sur le plan régional dans huit États membres d'Afrique de l'Est¹¹, couvrant une population d'environ 250 millions d'habitants. Son mandat est de diriger le dialogue politique général sur la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, la paix et les affaires humanitaires dans ces pays. À l'IGAD, l'unité de gestion des risques de catastrophe (composée de deux agents dont un assistant technique de l'UNISDR) est abritée au sein de la Division de la paix et de la sécurité qui relève de la section des Affaires humanitaires.

Au fil des années, avec la participation et l'implication actives de ses États membres ainsi que des organisations et institutions régionales et internationales concernées, le Secrétariat de l'IGAD a élaboré une stratégie de gestion des catastrophes et a compilé un programme complet de gestion des risques de catastrophes. Le Conseil des ministres de l'IGAD a approuvé le Programme de gestion des risques de catastrophes pour la région de l'IGAD en 2004 et a chargé le Secrétariat de sa mise en œuvre. Le Secrétariat relève donc ce défi depuis 2004 par la mise en œuvre du Programme régional de gestion des risques de catastrophes (GRC). Avec l'appui du Secrétariat et de ses partenaires, les États membres de l'IGAD, ont fait des progrès encourageants pour porter à exécution le programme de GRC en mettant en place des mécanismes appropriés et notamment des politiques, des plans, des cadres institutionnels et des capacités.

Mise à jour sur les activités

Le **Programme R2 de l'IGAD** comprend quatre éléments clef qui sont directement exécutés: l'examen et l'adaptation de la stratégie GRC et ACC de l'IGAD par les institutions de GRC et de services climatologiques au sein des États membres ; le renforcement et la pleine opérationnalisation du Fonds d'interventions en cas de catastrophe de l'IGAD ; le renforcement des capacités de surveillance et des évaluations des catastrophes ; et l'élaboration d'un cadre/d'une stratégie visant l'intégration de la GRC dans les cursus scolaires.

Au cours de la première année, on a assisté au soutien à la préparation et à l'évaluation de la subvention portée à exécution par les bénéficiaires, ainsi qu'au renforcement des capacités techniques de l'IGAD en vue de diriger et de mettre en œuvre ce programme complet. Le programme R2 de l'IGAD a soutenu le recrutement de plusieurs spécialistes de haut niveau et du personnel de soutien pour le Secrétariat de l'IGAD. Ceci a appuyé de manière approfondie l'amélioration de la coordination politique par des activités de participation à des réseaux, des plateformes, des conférences et des réunions sur la GRC organisées sur le plan régional, des pays ACP et international.

L'**Accord de subvention** pour le Programme R2 de l'IGAD **a été signé le 18 novembre 2015** par le Secrétaire exécutif de l'IGAD, le Directeur principal de la Banque mondiale et en présence de la délégation de l'UE auprès de l'Union africaine. Dans un premier temps, les activités

¹¹ Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Ouganda.



Les rives naturellement salées
du lac Assal, à Djibouti.
Source : © Sébastien Bonaimé |
Dreamstime.com

comprendront la gestion des inondations, l'agriculture résiliente à la sécheresse ainsi que la préparation aux catastrophes naturelles et à leur financement, coordonnées au travers d'une unité d'exécution du projet basée au Centre de prédiction et d'application climatique de l'IGAD (ICPAC) à Nairobi, au Kenya. Les activités préparatoires liées aux achats et à la dotation en personnel de l'unité d'exécution du projet sont en cours.

Dans le cadre de l'engagement politique, des représentants de l'unité de PRC de l'IGAD ont participé à un *Symposium sur les aléas et l'évaluation des risques en Afrique subsaharienne* le 30 juin 2016 à Addis-Abeba, en Éthiopie, organisé par la Fondation GEM « Global Earthquake Modelling ». Lors de cette rencontre, l'IGAD a présenté dans leurs grandes lignes son programme de GRC et les initiatives prises pour identifier et prioriser les aléas dans la région.



4.5 SADC – Communauté de développement de l’Afrique australe

www.sadc.int

Contexte

La Communauté de développement de l’Afrique australe (SDAC), située à Gaborone, au Botswana, a pour mandat de promouvoir la coopération, le développement et le contrôle des sécheresses sur le plan régional dans 15 États membres d’Afrique australe¹², couvrant une population d’environ 260 millions d’habitants. Son objectif est de réduire la pauvreté, de favoriser le développement socio-économique et de promouvoir la paix et la sécurité à travers la coopération et l’intégration régionale.

Au fil des ans, avec la participation et l’implication actives de ses États membres ainsi que des organisations et institutions régionales et internationales concernées, le Secrétariat de la SADC a élaboré une stratégie de gestion des catastrophes et a compilé un programme complet de gestion des risques de catastrophes qui a été approuvé en 2008 par les chefs d’État et de gouvernement au Sommet de la SADC et en 2009 par le Conseil de la SADC. L’unité de PRC est devenue opérationnelle en novembre 2009. Elle est chargée de la coordination des programmes régionaux de préparation et d’intervention aux catastrophes et aux aléas transfrontaliers et elle travaille en étroite collaboration avec le Centre de services climatologiques. Le programme de l’unité de PRC s’efforce de concrétiser la transition depuis une démarche de gestion des catastrophes à une démarche de gestion des risques en l’intégrant à l’ensemble des programmes et stratégies de développement nationaux.

Mise à jour sur les activités

Le **Programme R2 de la SADC** est axé sur les composantes suivantes : (i) renforcement des capacités de la région à répondre aux risques d’inondations ; (ii) renforcement des capacités institutionnelles de GRC dans ses États membres ; et (iii) amélioration de l’accès aux connaissances et à l’expérience internationale pour faire progresser le programme GRC de la région australe.

En raison du départ en retraite de l’agent responsable de la PRC à la SADC et de la réorganisation de l’unité de PRC de la SADC, les activités de planification et d’exécution du programme ont, dans un premier temps, été limitées. En mars 2016, la SADC a réitéré son intérêt et sa volonté de mettre en œuvre le Programme R2 au moyen d’un ensemble d’activités portées à exécution à la fois directement par la SADC et par la Banque mondiale. Suite à cette confirmation, la SADC a préparé son plan de travail pour 2016-18 prévu pour commencer en juillet 2016. Dans la lignée des composantes du programme R2 de la SADC, ci-dessus, les activités soutiennent une formation régionale à la réalisation d’évaluations des besoins post-catastrophe en Afrique australe, le contrôle de la réponse de la SADC au phénomène El Niño; et la préparation d’un forum régional de haut niveau sur la PRC avec le forum parlementaire de la SADC.

Dans le même temps, des activités préparatoires ont été entreprises en vue de conclure la documentation et les évaluations préliminaires pour faire en sorte que la SADC soit prête à entreprendre des activités directement.

¹² Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

5 – Gouvernance

Équipe du programme

La coordination de la mise en œuvre du Programme R2 est soutenue par le Secrétariat de la GFDRR à Bruxelles en collaboration étroite avec l'équipe GRC régionale Afrique de la Banque mondiale au moyen d'une contribution supplémentaire de l'UE à hauteur de 20 millions d'euros qui s'ajoute au *Fonds fiduciaire à bailleur de fonds unique (SDTF) du programme ACP-UE de prévention des risques liés aux catastrophes naturelles (NDRR)* en cours, dans sa composante sous régionale (Volet 1), axée uniquement sur l'Afrique subsaharienne. Le Programme R2 en suit donc la même procédure de gouvernance, ainsi que le même processus de suivi et d'évaluation.

Comité de pilotage

Le **programme ACP-UE NDRR** est supervisé par un comité de pilotage présidé par le Secrétariat ACP et la Commission européenne, et composé de représentants du Secrétariat ACP, de la Commission européenne, et de la Banque mondiale/GFDRR. Celui-ci se réunit au moins deux fois par an dans le but de faire le point sur les progrès et les accomplissements réalisés et de guider le Secrétariat de la GFDRR sur la mise en œuvre du programme, surtout en matière d'établissement des priorités dans l'affectation des fonds. ***Ce rôle s'étend également aux activités en vertu du R2, qui relèvent de la même structure hiérarchique.***

D'autre part, l'équipe de coordination fait état des activités de R2 au comité de pilotage du **programme** « Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne » se réunissant deux fois par an, présidé par la CUA, et au sein duquel les CER sont également des membres à part entière aux côtés des partenaires d'exécution R1-3-4-5.

6 – Annexe

Communication et visibilité

VIDÉOS

Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) – La cérémonie de signature de l'**Accord de subvention** pour le Programme R2 de l'IGAD a eu lieu le 18 novembre 2015 en marge de la Conférence Comprendre les risques et finances. L'Accord de subvention été officiellement signé par le Secrétaire exécutif de l'IGAD, le Directeur principal de la Banque mondiale et en présence de la délégation de l'UE auprès de l'Union africaine.

Pour obtenir la vidéo de la cérémonie de signature, cliquer ici : <http://bit.ly/1RVo1F6>. Les principales activités à recevoir le soutien du Programme R2 de l'IGAD comprendront les composantes de gestion des inondations, d'agriculture résiliente à la sécheresse, de préparation aux catastrophes naturelles et leur financement. Celui-ci sera pris en charge par une unité d'exécution du projet basée au Centre de prédiction et d'application climatique à Nairobi, au Kenya.

Des représentants de la délégation de l'UE auprès de l'Union africaine, de l'IGAD et de la Banque mondiale lors de la cérémonie de signature de l'accord de subvention. *Source* : Banque mondiale, novembre 2015





Une propriétaire d'une petite entreprise. Ghana. Source : © Arne Hoel / Banque mondiale



Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR)

La GFDRR est un partenariat mondial qui aide les pays en développement à mieux comprendre leurs vulnérabilités aux aléas naturels et à les réduire, et à s'adapter au changement climatique. Travaillant avec plus de 400 partenaires locaux, nationaux, régionaux et internationaux, la GFDRR accorde des financements au moyen de subventions, de l'assistance technique, des formations et des activités de partage des connaissances, afin d'intégrer dans les politiques et les stratégies la gestion des risques de catastrophes et climatiques. Gérée par la Banque mondiale (www.worldbank.org), la GFDRR reçoit l'appui de 34 pays et de dix organisations internationales. Pour plus d'information: www.gfdr.org

Le Programme de gestion des risques de catastrophes en Afrique (AFR DRM) de la Banque mondiale

Le Programme AFR DRM de la Banque mondiale s'engage à appuyer les communautés d'Afrique subsaharienne à renforcer leur résilience climatique et face aux catastrophes pour un développement durable. Il est actuellement desservi par 58 points focaux répartis dans 48 pays et dispose d'un portefeuille de 5,4 milliards de dollars, soit environ 10% du portefeuille de la Banque mondiale pour l'Afrique. Cela comprend un portefeuille d'investissement de GRC de plus d'un milliard de dollars et de 50 millions de subventions pour assistance technique dans plus de 28 pays. Grâce à ses opérations d'investissement et d'assistance technique, l'équipe AFR DRM s'efforce de développer des synergies efficaces avec d'autres initiatives telles que les différents domaines de résultats du Programme ACP-UE « Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne » et autres initiatives ACP-UE.

Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne – Résultat 2



GFDRR
Global Facility for Disaster Reduction and Recovery

Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR)

Banque mondiale – Bureau de Bruxelles
17, av. Marnix – B-1000 Bruxelles, Belgique

www.gfdr.org